Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1467

Rubrik: Médias

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le trompe l'œil des futures bilatérales

On va discuter avec nos voisins européens. Après l'échec de l'initiative «Oui à l'Europe», cette nouvelle réjouit le Conseil fédéral. Qu'il en profite. Car la Suisse n'est pas en position de force.

Au soir du 4 mars, les commentateurs ont trop vite enterré la perspective à moyen terme d'une adhésion de la Suisse à l'Union européenne. Les difficultés auxquelles notre pays va être confronté dans son désir de négocier son rapprochement à petits pas, à la carte, ne vont pas tarder à montrer les limites de cette approche.

Le Conseil des Etats, par son refus d'opposer un contre-projet informel à l'initiative «Oui à l'Europe», a imposé une votation malheureuse qui a plus contribué à brouiller le débat européen qu'à le clarifier. En réalité, la majorité des sénateurs ne soutient pas l'objectif d'adhésion du Conseil fédéral. Elle continue de croire à la pertinence d'une stratégie laissant toutes les options ouvertes. Pour contrer ce qu'elle considère comme une obsession gouvernementale, sa commission de politique extérieure veut maintenant se lancer dans l'étude des avantages et des inconvénients de chacune de ces options. Or point n'est besoin de telles études pour observer maintenant déjà que le chemin des bilatérales se révèle parsemé d'embûches et sans issue.

Bruxelles dicte le calendrier

Le Conseil fédéral peut bien se réjouir de voir Bruxelles accepter de discuter de la participation helvétique aux accords de Dublin et Schengen. Il ne s'agit que d'entretiens exploratoires. Par contre l'Union européenne entend bien démarrer immédiatement des négociations formelles sur la fraude douanière et des discussions sur l'imposition des intérêts de l'épargne. La stratégie des négociations parallèles et équilibrées est bien terminée. La chose est dite de manière plus polie que ne l'avait fait le commissaire Patton. Mais ni l'offre faite à la Suisse de participer au programme Eurostat – le programme statistique européen – et à l'Agence européenne de l'environnement, ni le possible accord de libre-échange sur les produits agricoles transformés ne doivent faire illusion. Désormais c'est Bruxelles qui dicte le rythme et l'agenda. Et sans concessions substantielles sur les dossiers prioritaires pour l'Union – fraude et secret bancaire –, Berne ne peut espérer faire avancer ses pions. Par ailleurs la volonté helvétique de collaborer en matière policière et judiciaire va singulièrement tiédir. En effet, cette collaboration implique l'acceptation non seulement de l'accord de Schengen mais également de la jurisprudence européenne élaborée depuis lors, ainsi que les développements futurs au sujet desquels nous n'aurons rien à dire.

Soumission helvétique

La voie bilatérale se révélera donc bien ardue, tout autre que se l'imaginent les partisans d'une approche sélective de la coopération européenne, fondée d'abord sur les seuls intérêts sectoriels de la Suisse. Cette dernière se positionne en demanderesse soumise de plus en plus fortement aux pressions de sa puissante voisine. Une étrange manière de défendre son indépendance. *jd*

Médias

Pour mémoire, l'interview de deux libéraux romands (Jacques-Simon Eggly et Rémy Scheurer) par *Le Temps* au sujet de leurs relations avec l'UDC. A retenir ces phrases de M. Rémy Scheurer: «Nous ne devons pas nous tromper d'adversaire. Celui-ci est à gauche, et l'UDC manifestement n'est pas à gauche». Quelle perspicacité!

La lutte pour la troisième place en matière de tirage fait rage. La *Berner Zeitung* croyait l'avoir obtenue en absorbant la presse de l'Oberland bernois. Cela ne durera peut-être pas vu la coopération qui se prépare pour le début de l'année prochaine entre Berne et Zurich. La *Mittelland Zeitung* sera le produit de la coopération de quatre éditeurs et concernera huit titres qui probablement subsisteront mais dont certains seront valorisés. Le quotidien fribourgeois *Freiburger Nachrichten*, qui collabore avec la *Solothurer Zeitung* aura un problème à résoudre. *cfp*